



Déclaration de la CGT Educ'action en rapport au projet de Carte des formations sur le Grand Clermont présenté par le Conseil Régional au CAEN du 17/6/2013

Notre analyse du document présenté à ce CAEN reprend les éléments que nous avons déjà exposés lors des différentes réunions où siège la CGT.

Pour nous ce schéma est inacceptable car il repose sur deux postulats que nous contestons depuis le début :

- 1°) la fermeture du lycée de Romagnat que pour nous rien ne justifie,
- 2°) les déplacements que vivent les élèves internes sur plusieurs établissements de Clermont et qui d'après les perspectives envisagées vont continuer et même s'amplifier pendant encore au moins 6 à 7 ans.

Ces deux points sont d'ailleurs très fortement liés entre eux. En effet, la perspective de fermeture de Romagnat (que personne n'évoquait il y a moins de deux ans...) qui accueille aujourd'hui 181 élèves dans son internat (161 du lycée et 20 venant de A Gasquet) va amplifier le problème que vivent depuis plusieurs années les 169 internes de Marie Curie (tous accueillis à A Brugière), les 130 internes de C Claudel (répartis dans 4 établissements) et les 45 internes de A Gasquet (répartis dans 3 établissements). Donc aux 344 internes en flux croisés comme vous les nommez, s'additionnent les 161 de Romagnat si ça ferme. On arrive donc à 500 internes à loger.

La solution envisagée pour les internes de Romagnat transférés à Lafayette, outre le fait qu'on ne comprend pas comment transformer une 50aine de chambres individuelles actuellement occupées par des BTS et des Prépa pour accueillir 161 personnes, va entraîner un jeu de dominos dont les jeunes seront les victimes (Quid des 45 élèves de C Claudel accueillis à Lafayette ? Quid des 108 élèves post bac (BTS et CPGE) de Lafayette ? 252 internes sont accueillis aujourd'hui à Lafayette, on nous dit que la capacité d'accueil peut monter à 384, c'est 130 de plus, dans quel locaux ? Quel coût ? Quelles conséquences pour l'établissement car chacun sait que ce lycée presque neuf (20 ans) vieillit très mal (fuites d'eau, enfoncement dans le sol, avis défavorable de la commission de sécurité ...)

La deuxième version du projet est la même que la première concernant ce problème de l'internat, seuls 2 courts paragraphes ont été rajoutés, l'un sur l'accueil d'éventuels sportifs de haut niveau... et l'autre sur le groupe de travail internat qui va continuer de se réunir dans les prochains mois, GT où nous demandons toujours à être invité.

A ce propos, je voudrais insister sur les modes de concertation choisis pour ce projet stratégique. Réunir les proviseurs et les chefs de travaux est bien évidemment légitime, car ils ont bien sur des avis à donner, mais ils n'ont pas de mandats des personnels, ils ne sont pas leurs représentants puisque leur statut les qualifient de représentant du recteur...

Les conseils d'administration n'ont pas, malgré notre demande formulée dans les différentes instances dès le début du processus, été invités à débattre des choix envisagés. La « *construction partagée* » dont se félicite le document en page 13 pour que « *cette mutation culturelle soit partagée par l'ensemble des acteurs* » relève pour nous d'une formule politicienne et d'une concertation menée à la hussarde. Dernier exemple parmi tout ceux que l'on a connu depuis plusieurs mois, cette réunion d'urgence provoquée par Mme le Recteur et Mr le Président de Région la semaine dernière à Marie Curie pour les personnels, le jour même où nous les avons invités avec demande préalable auprès de l'Administration à une rencontre intersyndicale à C Claudel avec des représentants de Romagnat.

Certes, tout n'est pas à rejeter dans ce projet stratégique, nous l'avons déjà dit, la logique de regroupement de filières est une possibilité parmi d'autres avec des parcours du CAP à la licence professionnelle. La polyvalence des établissements peut aussi permettre des parcours de réussite, nous en convenons, mais le projet reste très flou sur les lycées qui deviendraient réellement polyvalents.

Des questions cruciales restent en suspend et inquiètent les personnels sur l'avenir de leurs établissements:

- Mettra-t-on des secondes générales de détermination dans les lycées aujourd'hui appelés lycées professionnels ? à A Gasquet ?, à R Claustre ? Dans le nouveau lycée C Claudel ?

- Mettra-t-on des sections professionnelles à Sidoine ? à A Brugière ? Rien n'est dit et encore moins chiffré !!
- Aucune perspective d'effectifs par lycée ne nous est proposée. Nous avons déjà dit, et les proviseurs le disent aussi, que plus l'établissement est gros, plus le suivi individuel des élèves est difficile.

Pas de réponse ferme non plus sur l'avenir des classes ULIS, CIPPA (maintenant SIO) et 3emes prépa pro. Les problématiques de formation continue ou différée avec les GRETA et d'apprentissage avec le CFA EN, l'accueil de publics handicapés ne sont évoquées que très partiellement et devraient s'inscrire dans une logique de formation tout au long de la vie.

Nous voulons aussi attirer l'attention sur la situation du Lycée Paul Constant souvent cité en exemple dans ce projet. Le transfert de Maurice Guyot a augmenté considérablement le nombre d'élèves à gérer (environ 400 de plus) sans voir le nombre de surveillants ou de CPE augmenter (il n'y a eu aucun transfert de ces personnels sur P Constant), et où la plate forme MGI/CIPPA a vu sa coordinatrice jeter l'éponge par manque de moyen pour travailler correctement, et où la seule réponse a été de transformer les CIPPA (Cycle d'Insertion Professionnelle Par l'Apprentissage) en SIO (Session d'Insertion et d'Orientation).

On peut également s'interroger par rapport à toutes les promesses faites par le Président de Région :

- Création d'un futur grand lycée dans les quartiers nord de Clermont Ferrand (**manque de précisions sur les formations qui vont y être dispensées, sur le coût d'une telle construction**)
- Restructuration des ateliers du lycée professionnel d'Issoire qui sont déclarés depuis longtemps « hors norme » mais qui obtiennent une dérogation jusqu'en 2017 (**le coût de ces réparations est-il chiffré? QUID des responsabilités vis-à-vis du public accueilli...**)
- Restructuration du lycée Lafayette pour qu'il puisse accueillir les formations d'électrotechniques du lycée Vercingétorix de Romagnat (qui n'ont rien à voir avec celles purement théoriques dispensées en STI2D), les formations de maintenance (qui n'ont rien à voir avec la productique enseignée en STI2D), et l'agrandissement prévu pour la plus lourde (et ceci est dit au sens propre comme au figuré vu le poids des machines...) qu'est l'imprimerie. Y-a-t-il eu une étude de terrain, car Lafayette est bâti sur un marécage, et repose sur des pilotis ???
(L'estimation donnée par la Région est de 5 à 6M€, mais a-t-on chiffré le coût des fondations nécessaires à un nouveau bâtiment pour l'atelier d'imprimerie?)
- Transformation du lycée Marie Curie pour en faire LE grand internat clermontois (**le coût de ces transformations est-il chiffré?**)
- Construction d'un pôle aérocampus à Aulnat (**dont on ne connaît pas le prix !**)
- Création de nouvelles formations dont celle d'E-service permettant aux entreprises privées de mettre la main sur un service public actuellement très bien géré par les pompiers du SDIS.

Si on s'intéresse d'un peu plus près à la gestion des Régions en France, on remarque tout de suite qu'elles sont exsangues au niveau de leur budget ! Et pour celle d'Auvergne qui nous intéresse plus particulièrement, on voit que son budget est déjà plombé par deux gros projets actuellement en œuvre - l'hôtel de Région (les 100M€ sont dépassés) et le « tout numérique » qui a engagé la région à verser 5M€/an pendant 25 an à un gros trust international de la fibre optique. **Où notre président de Région va-t-il trouver les sommes nécessaires lui permettant de répondre à toutes ses promesses ?**

Tout ceci nous amène à dire que ce projet n'est pas abouti, qu'un dossier de cette importance ne doit pas être traité dans la précipitation et donc nous conduit à formuler deux propositions de bon sens :

1. l'abandon du projet de fermeture du Lycée Vercingétorix pour laisser travailler tranquillement ses personnels avec l'efficacité qu'ils n'ont plus à prouver.
2. l'ouverture d'un moratoire d'au moins 1 an permettant une réelle concertation entre tous les acteurs, les personnels des lycées et leurs syndicats, les élèves, les parents et leurs associations dans une démarche constructive d'écoute et de respect.

Pour aboutir à un projet ambitieux et consensuel !